G en Yvelines

N°152
Mercredi 5 décembre 2018
lagazette-yvelines.fr

La Gazette en Yvelines

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Ils ferment un à un dans les communes périurbaines de vallée de Seine. Certains habitants des villes concernées sont loin d'accepter leur remplacement par des points relais.

La Poste : les petits bureaux continuent de fermer

Dossier - P. 2

Actualités p.7

LES MUREAUX

Turbulences en vue chez Ariane

Actualités p.4

ILE-DE-FRANCE

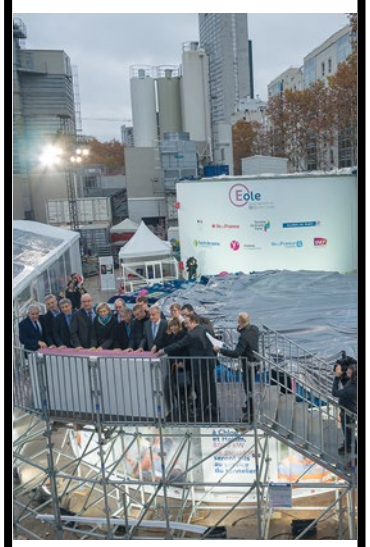

Son tunnelier baptisé, le projet Eole dans les délais

Actualités p.5

VALLEE DE SEINE

Rapprochement entre Montalet et Jambville ?

Actualités p.7

ACHERES

Les Tibétains passeront l'hiver au chaud

Sports p.12

FOOTBALL

Le FC Mantois remporte un derby engagé

P. 4 VALLEE DE SEINE La J5 en détresse, pas de solutions à court terme

P. 6 VALLEE DE SEINE Pas si simple de changer un sens de circulation

P. 8 VALLEE DE SEINE Des coachs pour salariés en galère

P. 9 LES MUREAUX Les violences intra-familiales en mode théâtre

P. 10 VALLEE DE SEINE Les cambrioleurs écumaient l'Île-de-France

P. 11 VALLEE DE SEINE Recensement : attention aux faux agents

P. 14 ACHERES Un escape game pour s'évader pendant les fêtes

G en Yvelines

Vous êtes
entrepreneur, commerçant, artisan
vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

Faites appel à nous !

pub@lagazette-yvelines.fr

VALLEE DE SEINE La Poste : les petits bureaux continuent de fermer

Les bureaux de poste ferment leurs portes un à un dans les communes périurbaines de vallée de Seine. Premiers clients et premières victimes, les habitants de certaines villes concernées ne veulent pas laisser faire.

La vallée de Seine s'inquiète pour ses bureaux de poste périurbains. Entre modifications horaires, transferts d'activité et transformation en agence postale communale, la Poste semble prendre un virage déterminant concernant ses offres de service. Un changement de stratégie dont certaines communes ont déjà été victimes en perdant leur bureau de poste, et dont d'autres commencent à en voir les prémices.

Une manifestation à Flins le 12 janvier

Les bureaux de poste de Bouafle et de Juziers n'existent plus. Leurs services commerciaux, à savoir dépôts et retrait de colis, de courrier, comme l'achat de timbres ou d'enveloppes, ont été transférés chez un épicier pour Bouafle, et à la mairie pour Juziers. Des réductions horaires sont effectives à Ecquevilly, alors que des habitants de Flins-sur-Seine s'unissent pour lutter contre celles-ci. De son côté, la Poste assure toujours vouloir proposer une présence postale pérenne et de qualité dans les Yvelines.

LA GAZETTE EN YVELINES

A Flins-sur-Seine, deux réunions ont déjà eu lieu, organisées par un collectif de Flinois qui ne veut pas voir le bureau de poste disparaître.

A Flins-sur-Seine, l'entreprise postale envisage depuis quelques mois une réduction du nombre d'heures d'ouverture de son bureau de poste, en passant de 25 h à 17 h. Les Flinois, dont certains voient en cette diminution « *le début de la fin* », ne veulent pas l'entendre de cette oreille. Ils ont décidé de faire front et un collectif a d'ailleurs été créé dans ce sens.

« *On sait très bien comment ça se passe avec la Poste […], on commence par réduire les horaires, on ne remplace pas lors des congés, ensuite on s'étonne d'une baisse de fréquentation qui n'aurait pas eu lieu sans cette réduction, […] et puis, au bout de quelque temps, on ferme l'agence* », affirme Fabienne Lauret, l'une des porte-paroles du collectif.

Ce dernier a lancé une pétition qui a récolté plus de 900 signatures à ce jour. Elle s'oppose à la fermeture de la poste, demande le maintien des horaires actuels et un mi-temps supplémentaire pour aider la guichetière actuelle. Le 5 novembre dernier, une réunion publique était organisée pour informer la population locale de l'avenir du bureau de poste.

Ce rassemblement a réuni une centaine de personnes et a vu Pascal Chavigny (DVD), maire de Flins-sur-Seine, apporter tout son soutien au mouvement ainsi que celui du conseil municipal. « *Nous nous opposerons à ces réductions d'horaire et encore plus au transfert potentiel de l'activité commerciale vers le centre commercial Carrefour (transfert potentiel en cas de fermeture, Ndlr)* », a-t-il avancé ce soir-là.

« La mairie a un pouvoir décisionnaire »

La Poste, elle, évoque de son côté l'évolution du secteur. Dans cette optique, elle met désormais plutôt en avant d'autres types d'implantations que ses bureaux de poste, par des partenariats avec des commerçants ou des communes. « *La Poste doit passer d'une logique d'implantation physique à une logique d'adaptation de son offre de service là où elle est la plus utile* », indique ainsi l'entreprise publique.

Concernant Flins-sur-Seine, la direction de la Poste des Yvelines a décidé d'adapter les horaires d'ouverture de l'agence locale « *en adéquation avec la fréquentation en baisse continue depuis 2016* », commente-t-elle plus en détail. « *A cette date, une transformation du bureau de poste de Flins-sur-Seine sous un autre format n'est pas prévue* », assure cependant l'entreprise au logo jaune et bleu.

Pourtant les inquiétudes y sont bien présentes. Car si l'agence postale venait à déserter Flins-sur-Seine, ses habitants, en particulier les clients de la Banque postale, devront se rendre aux Mureaux ou à Aubergenville. Ce qui n'est malheureusement pas évident pour tout le monde. « *Moi, je n'ai pas internet et pas le permis,* se plaint ainsi lors de la réunion une résidente de la commune depuis 1980. *J'ai besoin d'avoir la Poste à côté de chez moi pour y aller à pied.* »

Pour d'autres, « *c'est toute la vie de Flins qui s'en irait en même temps que la Poste et la guichetière* », à laquelle les Flinois semblaient très attachés ce soir-là. Les commerces du centre, qui bénéficient de la clientèle du bureau de poste, seraient en effet, selon le collectif directement concernés par cette possible disparition. Bien que la Poste se veuille rassurante, le cas de figure de Juziers ne pousse pas à l'optimisme.

« *Ce qui se passe à Flins ne me surprend pas vraiment. Ça avait d'abord commencé comme ça ici aussi, à Juziers* », constate de la diminution des horaires d'ouverture Thierry Hack, maire adjoint délégué aux finances et au développement économique de cette petite commune de 3 800 habitants. Il y a environ cinq ans, la Poste a diminué le nombre d'heures d'ouverture du bureau de poste local.

LA GAZETTE EN YVELINES

A Flins-sur-Seine, le service commercial serait transféré dans un commerce ou en mairie par l'implantation d'une agence postale communale. Le service bancaire n'y serait plus disponible.

« *Puis, vers fin 2017, ils ont mis en vente le local du centre-ville pour raisons économiques* », poursuit l'élu juziérois. L'agence postale cessera définitivement son activité le 22 décembre prochain et une « *agence postale communale* » prendra le relais en mairie début janvier. « *Le conseil municipal a fait part de sa volonté politique et publique de garder un service de poste au sein de la mairie,* indique Thierry Hack. *C'est plus sûr, car si jamais le commerce vient à fermer, l'agence ferme avec, en mairie, ce n'est pas le cas.* »

Le cas de figure est similaire à Bouafle, où le bureau de poste n'a pas survécu aux changements voulus par la Poste. Dans cette commune, c'est l'épicier Rapid market qui a hérité de l'agence postale communale depuis octobre 2018. Pour Mathieu Voneschen, responsable à la CFDT la Poste des Yvelines (syndicat majoritaire dans le département, Ndlr), la priorité de la Poste n'est plus le courrier mais la banque.

« *Je me mets aussi à la place de l'employeur, il y a une réelle baisse de fréquentation et une chute du courrier, ce que je regrette, c'est que l'on soit tous mis devant le fait accompli,* explique le représentant de la CFDT. *Il serait préférable d'anticiper et de mener des discussions avec toutes les parties : la Poste, les syndicats, la mairie et les habitants.* »

Même son de cloche à la CGT où Vincent Fournier, l'un de ses représentants, rappelle une donnée importante de ces fermetures en séries dans les villes périurbaines : jusqu'en 2020, une convention signée entre la Poste et l'État interdit à l'entreprise de fermer l'agence d'une commune sans l'autorisation du maire. « *La mairie a un rôle important dans ces fermetures. Elle a un pouvoir décisionnaire,* pointe ainsi Vincent Fournier. *Il faut l'aval du maire pour pouvoir transformer un bureau de poste en agence postale communale.* »

Cette information est un véritable espoir pour le collectif des habitants de Flins-sur-Seine, dont la municipalité soutient pleinement et ouvertement le mouvement. Lors d'une seconde réunion le 28 novembre, dédiée aux actions à mener, Philippe Méry, le premier adjoint au maire, a rapporté les avancées du dossier.

« *Suite à la délibération du dernier conseil municipal qui refuse le transfert d'activité, nous avons rencontré les dirigeants de la Poste, nous avons maintenu notre refus de réduire de huit heures les ouvertures du bureau de poste,* relate l'élu à la quarantaine d'habitants présents. *Ils ont fini par nous proposer un autre planning où les horaires seraient de 21 h, et non plus 17 h comme ils le voulaient au début.* »

« Adapter l'offre là où elle est la plus utile »

Satisfait de cette « *poire coupée en deux* » par l'entreprise (réduction de quatre heures au lieu de huit heures, Ndlr), le collectif ne compte pas s'arrêter là. « *Si on continue à se mobiliser, on peut obtenir encore mieux,* entonnent les porte-paroles du groupe. *A Juziers, ils ont gagné cinq ans en se mobilisant, nous devons faire pareil.* » Pour cela, le collectif compte mettre en place son propre comptage de clients afin d'avoir une estimation de la fréquentation. Les pétitions vont également continuer bon train pour atteindre le millier de signatures.

Enfin, cette réunion du 28 novembre a abouti à la décision d'organiser un rassemblement à Flins-sur-Seine pour manifester contre les déboires des bureaux de poste. La date a été fixée au samedi 12 janvier 2019, face à l'agence communale. Tous les habitants sont conviés à rejoindre ce mouvement, ainsi que ceux des villages voisins dans le même cas. Si les bureaux de poste sont en danger, certains clients n'ont pas dit leur dernier mot.

le RENDEZ-VOUS des ACHEROIS

ARRIVAGES JOURNALIERS

Les
Halles d'Achères

Fruits & légumes frais
Produits laitiers & surgelés

Horaires **lundi au samedi non stop : 8h30 - 20h**
dimanche matin : 8h30 - 12h30

rue du 8 Mai 1945 • 78260 Achères

dans votre quartier des Champs Villars

ILE-DE-FRANCE Lancement du tunnelier : Eole toujours dans les délais

Le plus grand tunnelier d'Île-de-France a été baptisé mercredi dernier. Pour l'instant, le projet Eole est dans les délais, et donc censé être mis en service jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024.

Ce matin du mercredi 28 novembre à Courbevoie (Hauts-de-Seine), dans la tente dressée au sein même du chantier de préparation, personne ne mégote sa satisfaction en ce jour de baptême du tunnelier devant creuser de Courbevoie à la gare Saint-Lazare… y compris le président du conseil départemental des Yvelines Pierre Bédier (LR), cependant inquiet de l'éventuelle annulation de la portion yvelinoise de la future ligne 18 du métro.

A ce stade, le chantier de l'extension du RER E à l'Ouest, ou projet Eole, est toujours dans les délais depuis son lancement. Le RER est donc censé être mis en service à Nanterre (Hauts-de-Seine) en 2022, puis jusqu'à Mantes-la-Jolie en 2024. Il sera alors possible de gagner directement la vallée de Seine yvelinoise depuis et vers la Défense, tandis que la section parisienne viendra doubler un RER A complètement saturé.

Eole représente un investissement de 3,8 milliards d'euros partagé entre l'Etat et les collectivités locales franciliennes, conseil régional en tête, suivi des conseils départementaux des Hauts-de-Seine, des Yvelines, ainsi que de la mairie de Paris. A sa mise en service, la ligne E devrait transporter 650 000 voyageurs par jour (contre 400 000 aujourd'hui, Ndlr), et faire circuler 22 trains par heure à 120 km/h dans chaque sens au niveau de sa portion centrale.

Mais avant de lancer le tunnelier à l'assaut des sous-sols franciliens pour un trajet de 6 km de Courbevoie jusqu'à la future station de la porte Maillot, puis jusqu'à la gare Saint-Lazare, il fallait le baptiser, en l'occurrence en présence de la ministre des transports, Elisabeth Borne. L'engin de 1 800 tonnes pour 11,5 m de diamètre et 90 m de long est arrivé en pièces détachées, il est monté depuis août dernier.

LA GAZETTE EN YVELINES

L'extension du RER E à l'Ouest est toujours dans les délais depuis son lancement. Le RER est donc censé être mis en service à Nanterre en 2022, puis jusqu'à Mantes-la-Jolie (Yvelines) en 2024.

Désormais en cours d'implantation à plus de 30 m sous terre, il commencera à creuser vers Paris d'ici quelques semaines. Il progressera alors d'environ 10 m par jour, jusqu'à 15 m si les conditions sont favorables. La gigantesque machine s'appelle maintenant Virginie, du prénom de l'assistante de Xavier Gruz, le directeur du projet Eole.

Côté Yvelines, le président du conseil départemental Pierre Bédier (LR), dont la collectivité investit 250 millions d'euros, n'a pas caché ses espoirs. « *Eole justifie cette importante contribution pour faire que les Yvelines duales ne soient plus duales* », souhaite l'élu. « *Une grande partie des Yvelines ne connaît pas de grands problèmes, mais il y a aussi les Yvelines qui connaissent des problèmes importants* », lance-t-il.

Lui compte sur le RER E pour revitaliser « *la vallée de Seine en situation post-industrielle* », et que ses habitants « *rejoignent cette qualité de vie du reste des Yvelines* ». Car, explique-t-il à l'assistance très parisienne du jour : « *Le val de Seine, c'est en quelque sorte, si je devais résumer, une Seine-Saint-Denis à 50 km de Paris, je vous laisse imaginer les problèmes sociaux…* »

« *Eole ne fait pas tout* » poursuit-il face à la ministre, évoquant le report de la portion yvelinoise de la ligne 18 de plusieurs années, alors qu'elle était souhaitée pour 2024 par les élus du département. « *Eole doit se connecter à la ligne 18, sinon, ça ne ferait pas de sens […], s'il n'y a pas des interconnexions, peut-être que nos successeurs auront à considérer que cet investissement aura été insuffisant* », lance-t-il, peu perturbé alors que l'assistance bruisse de l'interpellation d'Elisabeth Borne.

« *C'était une infrastructure absolument cruciale, il fallait la lancer dès mon arrivée, avant même d'avoir la certitude que ça se ferait dans de bonnes conditions, car je savais que c'était vital pour désaturer le RER* », a rappelé pour sa part Valérie Pécresse, la présidente du conseil régional, dont le financement initial prévu à 800 millions d'euros s'élève finalement à 1,3 milliard d'euros. L'élue avertit par ailleurs que « *la période des travaux va être très difficile* » pour les usagers des transports en commun.

VALLEE DE SEINE Les gilets jaunes toujours mobilisés au péage

Si les gilets jaunes ont poursuivi leur opération « *barrage ouvert* » à Buchelay, le mouvement commence désormais des actions de perturbation de l'économie locale.

Après trois semaines de manifestation, la mobilisation des gilets jaunes ne faiblit pas. Samedi et dimanche, ils étaient encore une centaine de manifestants à organiser des barrages filtrants au péage de Buchelay, devenu le lieu emblématique de la grogne sociale contre les taxes dans le Mantois.

« *Les gilets jaunes étaient postés aux abords de l'autoroute A 13 pour filtrer le passage des véhicules auxquels ils ouvrent gratuitement les barrières, demandant en échange un simple coup de klaxon aux usagers en signe de soutien à leur mouvement* », rapportent nos confrères du *Parisien*.

Carrefour et Renault visés

En plus de ces actions, les gilets jaunes commencent à manifester leur intention de frapper directement l'économie locale. Si, jeudi, « *une délégation de trois gilets jaunes a été reçue par le député Michel Vialay (LR), dans le même temps, une trentaine d'entre eux ont organisé le blocage de Renault Flins* », selon le site internet *78actu*. Vendredi après-midi, c'est le Carrefour de Limay qui était la cible des manifestants.

VALLEE DE SEINE La ligne J5 en détresse, pas de solutions à court terme

Les retards s'accumulent, et les conditions de circulation se sont dégradées ces dernières semaines, au grand dam d'usagers de plus en plus exaspérés. La SNCF reconnaît ses difficultés.

Le constat est sans appel : la branche J5, qui relie Mantes-la-Jolie à Paris Saint-Lazare via Poissy, est la moins performante de la ligne J du Transilien. Ses trains sont de loin les plus en retard, soit une ponctualité de 83,5 % depuis le début de l'année. Un chiffre très en deçà de l'objectif de 94 % fixé par l'organisme satellite du conseil régional chargé des transports, Île-de-France mobilités (ex-Stif, Ndlr). Les usagers exaspérés auront-ils la patience d'attendre 2024 et l'arrivée du RER E, pointée comme principale solution par la SNCF ?

« *Des résultats qui traduisent des trajets quotidiens souvent difficiles en termes de ponctualité et de confort pour les usagers* », a récemment reconnu la SNCF sur le blog de la ligne J, dans un billet explicatif longtemps promis aux usagers plutôt contrariés. L'entreprise ferroviaire pointe des trains « *vieillissants* », les interruptions dues aux bagages oubliés, la complexité des infrastructures à Mantes-la-Jolie comme en gare Saint-Lazare, ainsi que les très nombreux chantiers en cours le long de la ligne.

« Eole ce n'est pas la panacée »

Louis Gomez, président de l'association des usagers des gares de l'Ouest francilien, dresse un tableau accablant de la desserte. « *On observe un retard cumulé de 15 heures sur l'ensemble du trafic en octobre, la situation s'est dégradée ces dernières semaines,* annonce celui qui est aussi élu d'opposition (SE) à la mairie de Bonnières-sur-Seine. *La direction de la SNCF se décharge de sa responsabilité, il n'y a pas de vision d'ensemble, on règle les problèmes au coup par coup.* »

Les retards à répétition de la ligne J5 s'expliqueraient tout d'abord par « *des trains vieillissants, donc peu performants et sujets aux pannes* », explique la direction de la ligne J sur son blog officiel. Elle avance aussi le fait « *que les infrastructures actuelles sont partagées en ligne et en entrée de gare de Mantes-la-Jolie et Paris-Saint-Lazare* », Transiliens et trains normands devant nécessairement se croiser à ces deux endroits. Enfin, « *des travaux très denses sur la ligne pour développer et régénérer le réseau* » expliqueraient également la ponctualité dégradée.

LA GAZETTE EN YVELINES

« *On observe un retard cumulé de 15 heures sur l'ensemble du trafic en octobre* », assure Louis Gomez, le président de l'association des usagers des transports de l'Ouest francilien.

A court terme, les solutions pour remédier à ces difficultés ne sont pas légion, avertit la SNCF. Les usagers sont donc priés de prendre leur mal en patience pendant les prochaines années. La fin de chantiers puis la mise en service du RER E de la gare Saint-Lazare à Mantes-la-Jolie et amené à remplacer la ligne J5, devrait permettre d'améliorer nettement la situation, notamment avec une troisième voie entre Epône et Mantes-la-Jolie ou un viaduc ferroviaire en gare de Mantes-la-Jolie. Mais pour cela, il faudra attendre 2024…

Une perspective qui a fait bondir un usager sur le blog de la SNCF : « *Si on compare la situation d'aujourd'hui à celle d'il y a deux ans, c'est de pire en pire et il faudra attendre plusieurs années pour trouver des solutions, on rêve* », commente-t-il sous le billet explicatif. Un autre voyageur est lui aussi exaspéré, et rappelle que l'extension du RER E est attendue depuis longtemps : « *Eole, en 2024, comme solution ultime, oui ou bien un peu plus tard, cela fait des années qu'on l'attend…* »

Pour le président de l'association des usagers des transports de l'Ouest francilien, le projet Eole ne pourra tout régler. « *L'arrivée du RER E, c'est seulement une amélioration, un plus, mais ce n'est pas la panacée,* conclut-il. *Les usagers sont aujourd'hui en colère, ils ont le sentiment que l'on se moque d'eux. La SNCF doit se donner les moyens d'être au niveau de sa mission qui est de faire circuler les trains correctement.* »

En bref

VALLEE DE SEINE

Des activités variées pour le *Téléthon*

Au total, plus d'une centaine d'activités culturelles, sportives ou caritatives ont été recensées dans l'Ouest des Yvelines.

Culture, sports ou autres, … Le programme des activités proposées en vallée de Seine du 7 au 9 décembre à l'occasion du *Téléthon* est riche. Au total, plus d'une centaine d'activités, réparties de Rosny-sur-Seine à Conflans-Sainte-Honorine se dérouleront, afin de récolter des dons pour l'Association française contre les myopathies, impliquée dans la recherche autour des maladies neuro-musculaires.

« *Mairies, associations, particuliers, entreprises, se dévouent chaque année sans compter pour notre cause* », indique par mail Jean-Jacques Demézières, coordinateur *AFM-Téléthon* pour l'Ouest des Yvelines, de l'implication des différents acteurs locaux.

Au centre aquatique conflanais, par exemple, il sera possible de réaliser un baptême de plongée en scaphandre et une initiation à la plongée en apnée, le 7 décembre de 21 h à 23 h. Au domaine Forest Hill, dans le Vexin, baptêmes de 4x4, initiations à l'airsoft, rassemblement de voitures seront proposés au public les 8 et 9 décembre de 8 h à 18 h. une partie des droits d'accès sera reversée à l'association. Les programmes spécifiques de chaque commune sont à retrouver sur les sites internet des mairies concernées.

En Image

LA GAZETTE EN YVELINES

MANTES-LA-JOLIE

Enchères : 1 140 euros pour les plus fragiles

L'association Déclic, qui vient en aide aux personnes démunies, réalisait sa première vente aux enchères solidaire samedi dernier. A l'hôtel des ventes de Mantes-la-Jolie, plus d'une centaine de tableaux ont été présentés, avec des prix de départ volontairement très bas pour être accessibles à tous. Une quarantaine de tableaux ont trouvé preneur, dans la bonne humeur, pour un résultat final de 1 140 euros au profit de Déclic. *« Pour une première, ce ne peut être qu'une réussite. Nous essaierons de faire mieux l'année prochaine ! »*, s'est réjoui Philippe Langonné, le directeur de l'association.

En bref

CARRIERES-SOUS-POISSY

En début d'année, la ville passe en zone bleue

Pour les automobilistes, le stationnement restera gratuit mais sera désormais limité dans le temps. L'objectif est de *« lutter contre le stationnement abusif sans pénaliser financièrement les usagers ».*

A compter du 1er janvier 2019, les automobilistes de Carrières-sous-Poissy devront glisser un disque derrière leur pare-brise pour bénéficier d'un stationnement gratuit, mais désormais limité dans la durée. « *Afin de lutter contre les problèmes récurrents de stationnement et désengorger les parkings et trottoirs carriérois* », le maire Christophe Delrieu (DVD) a en effet tapé du poing sur la table avec le passage total de la ville en zone bleue.

Alors que d'autres municipalités ont fait le choix du stationnement payant, l'édile a « *pour [sa] part privilégié un principe fort : celui de la gratuité* », avance-t-il dans un communiqué. « *Avec les zones bleues, nous pouvons lutter contre le stationnement abusif sans pénaliser financièrement les usagers* », poursuit-il.

Si les riverains « *bénéficieront d'un stationnement résidentiel de 18 heures consécutives sur une journée* », une zone bleue spécifique « *commerces et services publics* », limitée à 1 h 30, sera créée et concernera les quatre principaux pôles commerçants de la ville.

VALLEE DE SEINE

Rapprochement entre Montalet-le-Bois et Jambville ?

La fusion entre ces deux villages du Vexin est réfléchie depuis plusieurs années. Mais les différents élus insistent : si cette fusion est lancée, ce sera après les élections municipales.

Mutualiser, voire fusionner, pour continuer d'exister. Depuis quelques mois, dans les Yvelines, plusieurs municipalités réfléchissent à ce processus. Au 1er janvier prochain, les communes du Chesnay et de Rocquencourt ne formeront plus qu'une. En vallée de Seine, les communes d'Orgeval et Morainvillers ont ainsi récemment officialisé, dans leurs magazines municipaux respectifs, la mise à l'étude de la formation d'une commune nouvelle, dont l'éventualité avait été révélée par *La Gazette* dès février 2017.

Mais cette réflexion touche également les édiles de communes de moins de 1 000 habitants. Une question a ainsi été formulée le 5 novembre dernier au conseil municipal de Montalet-le-Bois, village vexinois de 400 habitants. Une mutualisation, puis une fusion, serait ainsi en réflexion avec Jambville, 800 habitants, notamment à l'initiative de son maire sans étiquette, Jean-Marie Ripart.

Si ce dernier reconnaît y réfléchir depuis quelques temps, l'élu évoque aussi plusieurs freins, dont la récente hausse d'impôts intervenue à Montalet-le-Bois (voir notre édition du 14 novembre, Ndlr). Alors, il préfère « *rester prudent* » sur cette hypothèse, envisagée en particulier afin d'éviter de nouvelles fermetures de classes dans les écoles des deux villages.

« *Une fusion, d'ores et déjà, ce n'est pas possible avant les prochaines élections municipales* », indiquait lors du conseil municipal le premier adjoint de Montalet-le-Bois, Philippe Pernette, alors qu'une question sur un éventuel calendrier avait été posée. « *Un an avant les élections, la loi rend impossible la fusion de communes,* explique de son côté l'édile de Jambville. *En 2019, le préfet ne signera jamais un arrêté de fusion quelques mois avant les municipales.* »

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Cette fusion ne pourra se faire que *« si les futurs maires de Montalet et de Jambville sont sur la même longueur d'ondes »,* assure l'actuel maire de Jambville, Jean-Marie Ripart (SE).

Lui voit d'un bon œil ce rapprochement avec ses voisins montalet-boisiens, pour pallier la baisse des dotations mais aussi pour la survie de l'école. « *On n'est pas à l'abri d'une fermeture de classe même à Jambville,* fait-il remarquer d'une baisse d'effectifs constatée depuis deux ans. *Pour l'instant, on touche du bois, on a eu quand même de nouveaux arrivants à Jambville, avec des enfants, mais il pourrait y avoir une fermeture de classe.* »

Fermeture qui rendrait la situation « *catastrophique* » pour le village. « *On a quatre classes, si on passe à trois, le directeur n'a plus de décharge de fonction, et on connaît le système : on n'aura plus que des professeurs des écoles remplaçants,* s'inquiète Jean-Marie Ripart. *A Montalet, ils ont réussi à obtenir l'ouverture d'une deuxième classe à l'arrachée, mais c'est le même sujet.* » Selon un Montalet-boisien présent au conseil municipal, la question de fusion a d'ailleurs été abordée en conseil d'école.

Cette fusion passera par une première phase d'étude nécessitant « *de regarder les questions de ressources humaines de patrimoine, de fiscalité et après il y a une phase de concertation* » (telle qu'elle est actuellement menée entre Orgeval et Morainvilliers, Ndlr). Mais ce rapprochement ne se fera que « *si les futurs maires de Montalet et de Jambville sont sur la même longueur d'ondes* », poursuit l'actuel édile jambvillois, précisant aussitôt n'avoir pas encore pris de décision concernant sa propre candidature aux élections municipales de 2020.

Et puis, outre la nécessaire envie des deux futurs maires, l'harmonisation de la fiscalité pourrait s'avérer quelque peu compliquée. « *Avant l'augmentation [votée cette année à Montalet-le-Bois], on est sur des taux chacun de nous à peu près similaires,* souligne le premier magistrat jambvillois. *Avec cette augmentation, les écarts sont énormes.* »

Plutôt que d'envisager rapidement la fusion, l'édile temporise en évoquant un renforcement de la mutualisation, déjà existante entre les deux communes. « *On a des routes en commun à Damply, qui est un hameau qu'on partage de moitié,* explique-t-il de la situation. *On travaille déjà ensemble, quand il faut élaguer cette route, c'est nous qui le faisons et eux font autre chose, on se débrouille comme ça.* »

VALLEE DE SEINE Pas si simple de changer le sens de circulation d'une rue

Jusqu'à la fin de l'année, la rue des Pincevins est mise en sens unique, à la demande des maires mantevillois et magnanvillois. Mais les conséquences sont plus complexes qu'il n'y paraît.

« *Vous vous rendez compte que vous allez vous faire détester de tous les Merisiers ?* » Lancée au maire mantevillois Cyril Nauth (RN), lors d'une réunion publique le 8 novembre dernier, la question porte sur la mise en sens unique de la rue des Pincevins. Cet axe mis en sens interdit pour raisons de sécurité permet en effet aux Mantevillois de rejoindre facilement l'avenue de l'Europe à Magnanville, le boulevard Roger Salengro à Mantes-la-Ville, et l'autoroute A13. Pour accéder à l'avenue de l'Europe, les automobilistes doivent désormais emprunter la rue des Pierrettes.

« Un accident par semaine »

Depuis le 1er novembre, un arrêté signé par Michel Lebouc (DVG), maire magnanvillois, et l'édile mantevillois Cyril Nauth, ainsi qu'un panneau sens interdit, ont été apposés aux entrées de la rue, provoquant l'ire des automobilistes. L'arrêté mentionne que la situation est provisoire, Michel Lebouc avance une expérimentation jusqu'en fin d'année, destinée à sécuriser l'avenue de l'Europe, où circulent 26 000 véhicules par jour. Mais ce sens interdit, dont seuls les riverains de la rue semblent satisfaits, n'est pas sans conséquences.

« *C'est quand même une zone accidentogène, ce carrefour, pour les gens qui descendaient et qui se croisaient,* détaille le maire magnanvillois. *On était à environ un accident par semaine, et parfois des très très graves.* » La mise en sens unique ne date pourtant pas de ce début novembre. Des travaux d'enfouissement du réseau de gaz ont été réalisés pendant six mois, rendant de fait la rue en sens unique. « *J'ai demandé aux forces de police, de sécurité, de savoir si, par rapport à la mise en sens unique due aux travaux, il y avait autant d'accidents* », rapporte Michel Lebouc.

LA GAZETTE EN YVELINES

La mise en sens unique ne date pas de ce début novembre, car des travaux d'enfouissement gaz ont été réalisés pendant six mois, rendant de fait la rue en sens unique.

Le constat aurait alors été sans appel. « *J'ai eu les retours, on m'a dit zéro accident,* assure l'édile. *En partant de ce principe, pourquoi ne pas penser, à un moment donné, à continuer l'expérience de la mise en sens unique pour garantir la sécurité des citoyens ?* » Une expérimentation qui n'est pas vue favorablement par tout le monde. Quelques jours après la réunion publique mantevilloise, une pétition en ligne a été lancée par Nazim, commerçant mantevillois, sur le site internet change.org. Elle a récolté plus de 530 signatures à ce jour.

De toute façon, pour le moment, le sens interdit ne décourage pas vraiment les conducteurs les plus pressés. « *Ils continuent à rouler trop vite,* notait il y a quelques jours une Magnanvilloise installée dans la rue depuis plusieurs décennies. *J'ai peur quand je sors de chez moi, là vous voyez ?* » Deux voitures passent, rapidement.

« *Le vendredi c'est le pire* », exprime-t-elle du non-respect du sens interdit. « *On a un véritable problème, la signalétique est hors-jeu,* reconnaît Michel Lebouc. *Mettre un sens interdit et un couloir de bus dont le tracé est de 2 cm sur la route, ce n'est pas sérieux : j'ai demandé à la communauté urbaine qu'ils mettent une signalétique provisoire qui permette de faire comprendre aux gens, [...] il faut que ce soit plus visible.* »

Son homologue mantevillois, lui, confiait « *n'avoir pas spécialement d'avis sur la question* » lors de la réunion du 8 novembre dernier. Une délégation de quatre personnes, dont Nazim le commerçant, ont été reçues en mairie ce 26 novembre. « *De ce que j'ai compris, le maire est plutôt de notre côté* », explique le jeune homme. Etait également présente à cette réunion une commerçante, afin d'évoquer la perte de chiffre d'affaires liée selon elle à cette mise en sens unique. La petite délégation s'est ensuite rendue à Magnanville, dans l'espoir d'être reçue.

« *On s'est présentés à la mairie vers 14 h 30 – 15 h, on n'avait pas de rendez-vous,* détaille Nazim. *Personne n'a pu nous accueillir […]. J'ai laissé mon numéro de téléphone, j'espère qu'ils vont me rappeler.* » Michel Lebouc se dit prêt à rencontrer les pétitionnaires pour « *travailler ensemble [...] et qu'ils aient l'ensemble de la compréhension du dossier* ». Il insiste toutefois : « *Dès qu'on essaie de changer les habitudes c'est compliqué, laissons-nous faire l'essai jusqu'à la fin de l'année. […] Et si ce n'est pas concluant, on changera.* »

Une réunion devait avoir lieu la semaine dernière entre les services de la communauté urbaine, de la mairie, et du Département pour travailler sur cette question. « *J'ai initié une table ronde pour que le tourne à gauche sur Auchan puisse, dans le cadre de la signalétique des feux, permettre de passer plus de voitures de l'avenue de l'Europe vers Auchan,* précise l'édile magnanvillois. *Aujourd'hui, la signalétique des feux tricolores fait qu'on passe deux voitures, point. Ce qui veut dire que ça embouteille sur l'avenue de l'Europe.* »

Pour l'élu, la fluidification de ces axes est indispensable au vu des projets futurs sur le secteur. « *C'est un carrefour qui va évoluer d'ici un ou deux ans avec le Leclerc à Mantes-la-Ville, But (un projet de logements et de commerces est prévu sur la friche commerciale, Ndlr), et le projet de Phalsbourg à Buchelay,* complète Michel Lebouc. *Encore plus de gens vont passer alors qu'il y a 26 000 voitures par jour, on peut laisser comme cela, mais on sera bouchés.* »

Indiscrets

Les commerçants d'Issou n'ont finalement pas porté plainte et commencent à souffler, ils préfèrent donc rester discrets pour éviter toute recrudescence des actes de vandalisme dont ils sont victimes sur internet. En 2016, une partie des membres de la section « *Blabla 18 – 25* » du forum du site internet *jeuxvideo.com* décident de rire aux dépens de la petite commune yvelinoise. L'hôtel de ville est inondé de canulars téléphoniques, et de nombreux détournements sont réalisés au sein de Google maps.

Un an plus tard, les petits patrons se disent usés par des changements impromptus d'horaires d'ouverture, l'insertion de montage photographiques ou d'innombrables commentaires farfelus. Une partie des commerçants issoussois envisage de porter plainte contre ces blagues qui les font bien peu rire. Finalement, ils ont renoncé à porter l'affaire en justice (deux plaintes avaient été déposées par la mairie, Ndlr). « *Ils se sont calmés pour mon commerce mais je sais que pour d'autres commerçants du village, ça continue, donc on ne veut pas leur donner envie de refaire de nouvelles vagues de commentaires* », témoigne un petit patron qui souhaite donc « *ne pas relancer la machine* ».

Le conseil municipal de Triel-sur-Seine a voté l'octroi de la protection fonctionnelle à son neuvième adjoint victime de violences, la commune apportera donc son soutien dans le cadre de son dépôt de plainte. Le 21 octobre dernier, Michel Vendroux, adjoint à la vie éducative et à la restauration scolaire, est agressé par un habitant en se rendant, dans le cadre de son astreinte, constater d'importantes fuites d'eau dans la rue des Créneaux. L'élu a déposé plainte, et bénéficiera donc désormais de la protection de la municipalité tout au long de sa procédure. Au soir du dernier conseil municipal, l'unanimité des élus ont voté en faveur de la protection de l'adjoint.

Il est plutôt inhabituel de recevoir un communiqué de presse de bonne santé, il l'a jugé nécessaire. Le maire de Limay, Eric Roulot (PCF), aurait en effet inquiété certains administrés. « *Monsieur Eric Roulot […] a dû subir une intervention bénigne qui s'est très bien passée mais qui le contraint à quelques jours de repos,* indiquait ainsi la mairie il y a quelques jours. *La nouvelle s'étant répandue, il a souhaité rassurer les Limayens et leur confirmer son prompt retour au service de la ville.* »

La saturation du RER A aux heures de pointe est subie par tous les usagers, y compris ceux qui sont parlementaires. « *A tous les « fans » du RER A, il arrive aussi que votre députée voyage debout* », a ainsi noté la semaine dernière sur Twitter, selfie à l'appui, la représentante de la sixième circonscription des Yvelines Natalia Pouzyreff. « *Mardi soir, j'ai insisté auprès de la ministre Elisabeth Borne sur la priorité d'investissement à donner à l'amélioration de l'existant* », a donc indiqué l'élue.

LES MUREAUX Turbulences en vue chez Ariane

En quelques semaines, ses salariés ont vécu l'annonce de la suppression de 2 300 postes d'ici 2022, puis d'un nouveau PDG pour en prendre la tête. Syndicat comme élus se disent inquiets et attentifs.

L'heure n'est pas à la fanfaronnade chez Arianegroup, quelques semaines après l'annonce de la suppression de 2 300 postes. Le changement de PDG à la tête du groupe est ainsi venu, lundi 26 novembre, agiter encore l'actualité de l'industriel aérospatial européen, maître d'œuvre des fusées Ariane 5, Ariane 6, et du missile balistique M51.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

Selon Patrice Ruellan, délégué central CFDT, la réduction d'effectifs *« fait peur et ne présage rien de bon pour l'avenir et la pérennité de l'entreprise ».*

Depuis, *« l'ambiance est morose parmi les 2 500 salariés du site des Mureaux »*, souligne un délégué syndical, alors que du côté de la municipalité, on entend suivre de près ce dossier qui touche le fleuron de la ville. *« Un nouveau PDG a été nommé, des annonces ont été faites, nous allons suivre cela avec beaucoup d'attention »*, a annoncé François Garay (DVG) à la fin du conseil municipal le mercredi 28 novembre.

L'information d'une suppression de poste avait fuité à l'issue du comité central d'entreprise exceptionnel d'Arianegroup, le 8 novembre dernier. Dans le cadre d'un plan *« d'amélioration de la compétitivité »*, la direction générale du groupe aux 9 000 salariés dans le monde a entamé ce jour-là une réflexion avec les partenaires sociaux. Elle a surtout annoncé que d'ici 2022, 2 300 postes *« équivalents temps plein »* ne seraient pas renouvelés, soit un quart des effectifs actuels, répartis entre la France et l'Allemagne.

« Il ne s'agit pas de suppression de postes », défend le service communication du groupe. La réduction des effectifs serait en effet réalisée sans départs contraints, *« par le gel des embauches et le non-remplacement des départs en retraite »*. La société évoque une détérioration du marché, et notamment une baisse du nombre de satellites fabriqués, sans même compter la féroce concurrence de l'américain SpaceX comme d'autres concurrents du secteur des lanceurs.

Départs par « attrition naturelle »

L'approche viserait a éviter un plan social d'envergure à l'horizon 2022-2023. Car, après avoir embauché 1 500 personnes et investi 400 millions d'euros en fonds propres dans le développement d'Ariane 6 depuis 2014, ArianeGroup se serre désormais la ceinture. *« La direction parle d'attrition naturelle, à savoir qu'il s'agit de mutations ou de départs en retraite d'une partie du personnel »*, précise Patrice Ruellan, délégué central CFDT, présent sur le site des Mureaux.

« On est en plein développement d'Ariane 6 (son premier étage sera assemblé aux Mureaux, Ndlr), dont le premier lancement est prévu pour juillet 2020, soupire-t-il. *On va avoir besoin de talents et de compétences, cela tombe très mal. »* Toujours selon le délégué central CFDT, cette réduction d'effectifs *« fait peur et ne présage rien de bon pour l'avenir et la pérennité de l'entreprise ».*

Une perte de compétences

Aujourd'hui, il est bien difficile de savoir à quelle sauce seront mangés les salariés des Mureaux. *« On ne sait pas comment la suppression des 2 300 postes va se répartir sur les différents sites du groupe »*, informe Patrice Ruellan. D'après lui, les départs de certains salariés pourraient avoir des conséquences sur le travail des ingénieurs du site. *« Ils ont déjà un gros challenge pour le premier vol d'Ariane 6,* analyse le représentant syndical. *Si, en plus, il y a a une perte de compétences et de savoir-faire pendant cette période, il y aura des risques de surmenage pour ceux qui restent. »*

Le 26 novembre, une autre annonce a secoué l'entreprise. André-Hubert Roussel, directeur des opérations d'Airbus defense & space, deviendra président exécutif d'Arianegroup le 1er janvier, succédant à Alain Charmeau qui a fait valoir ses droits à la retraite. La décision a été accueillie avec étonnement aux Mureaux. *« On l'a appris officiellement il y a quelques jours, même si des bruits circulaient depuis un moment,* confie Patrice Ruellan. *On pensait qu'Alain Charmeau allait rester au moins jusqu'au premier vol d'Ariane 6, on a été surpris de ce départ précipité. »*

MANTES-LA-JOLIE Apti'prix fait peau neuve

La ressourcerie de l'association Aptima accueillera dès le 8 décembre dans un nouveau hall de 500 m². De nombreux produits issus de dons de particuliers ou de collectes seront proposés.

Dès samedi 8 décembre, les habitués du supermarché de la récupération, Apti'prix, pourront venir scruter la belle affaire dans les locaux flambant neufs de la ressourcerie situés au 26 impasse des Closeaux. *« On a eu l'opportunité d'acquérir de nouveaux locaux avec un espace de vente beaucoup plus important »*, indique Martin Zinglé, le directeur adjoint de l'association Aptima, qui gère Apti'prix et emploie actuellement 70 salariés.

« Une manière de leur donner une seconde vie »

Le nouveau magasin proposera, au sein d'un hall d'exposition de 500 m², de nombreux produits tels que mobiliers, meubles, vêtements, ou appareils électroménagers. Ils sont tous issus de dépôts de particuliers, de la collecte d'objets lors des opérations de ramassage des encombrants, et enfin de la récupération en déchèterie.

« C'est une manière de leur donner une seconde vie », souligne Martin Zinglé, dont l'association participe à l'économie sociale et solidaire. La ressourcerie Apti'prix ouvrira ses portes de 13 h à 18 h les mardis, jeudis et vendredis, et de 10 h à 18 h les mercredis et les samedis.

ACHERES Les Tibétains passeront l'hiver au chaud

Ils avaient formé un camp de plusieurs centaines de personnes près de l'ancien étang des Fonceaux, les Tibétains ont été relogés pour l'hiver ce jeudi 29 novembre.

Les 290 Tibétains d'Achères vont enfin quitter leurs tentes aux abords de l'ancien étang des Fonceaux. La réunion du samedi 24 novembre, en présence du sous-préfet, des associations concernées et de deux représentants tibétains, a abouti à une excellente nouvelle pour ces derniers. Finies les conditions insalubres, les immigrés devraient passer l'hiver au chaud. Dès ce jeudi 29 novembre, ils ont pris la direction d'un ancien Institut médico-éducatif (IME) au Chesnay pour les femmes, et des gymnases de Chatou et du Vésinet pour les hommes.

LA GAZETTE EN YVELINES

Les Tibétains quittent le camp qu'ils avaient formé pour se diriger vers Le Vésinet et Chatou pour les hommes, et Le Chesnay pour les femmes.

Là-bas, les demandeurs d'asile seront pris en charge par deux associations caritatives : la Croix rouge et ACR, association qui agit contre l'exclusion. *« Elles (personnes originaires du Tibet, Ndlr) seront dans un premier temps mises à l'abri pendant environ trois semaines, ce délai permettant de les orienter vers des solutions d'hébergement pérennes »*, détaille le communiqué de presse de la préfecture.

Tout s'est déroulé dans le calme

Les conditions dans lesquelles ils se trouvaient depuis de longs mois, sur le chantier du futur Port seine métropole ouest (PSMO), étaient en effet indignes et dangereuses. A la fin du mois d'octobre, Mario Verlay, représentant de l'ancienne association de pêche qui occupait les lieux, le faisait déjà remarquer. *« Avec les travaux de remblaiement de l'étang des Fonceaux, il y a beaucoup d'engins de chantier qui passent très près de leur camp,* s'inquiétait-il alors. *Ils ne sont pas en sécurité. »*

La préfecture et les associations, dont la conflanaise la Pierre blanche, œuvraient alors déjà afin de trouver une solution de relogement. Tout s'est déroulé dans le calme, le jeudi 29 novembre, avec des Tibétains visiblement heureux du départ de l'étang. Des cars les ont emmenés vers leur nouvel hébergement après présentations de leur demande d'asile ou de leur statut de réfugié.

« Qu'ils soient en demande d'asile ou réfugiés politiques, tous les Tibétains ont pu bénéficier de ce relogement », ajoute Laurence Milon, salariée de la Pierre blanche, association qui accueille aussi plusieurs dizaines de Tibétains à Conflans-Sainte-Honorine. Pour des bénévoles présents sur les lieux, certains des Tibétains regrettent d'être relogés. *« Ils avaient pris leurs habitudes ici, ils vivaient entre eux et aimaient ça,* témoigne l'une d'elles. *Mais c'était impossible de les laisser dans ce bidonville pour l'hiver, ils seront bien là où ils vont aller. »*

La folle rumeur qui court à Conflans-Sainte-Honorine

Depuis quelques mois, à Conflans-Sainte-Honorine, il se dit qu'un Tibétain serait l'heureux vainqueur de 500 000 euros remportés grâce à un ticket à gratter, acheté dans le bistrot Au rond point des Tilleuls. La rumeur va jusqu'à dire que ce Tibétain chanceux aurait donné 100 000 euros à la Pierre blanche, l'association qui l'a hébergé dans la ville, sur son bateau Je sers.

« Nous en avons entendu parler, concède la patronne du bar-tabac, *mais on ne peut être sûr de rien. Pour de telles sommes, le gagnant retire son gain directement à la Française des jeux. Et il n'est jamais venu se présenter ici pour dire que c'est lui qui avait gratté ce ticket. »*

« C'est impossible, si une telle somme d'argent nous avait été versée, j'en serais la première au courant et la première satisfaite !, dément fermement la comptable de l'association caritative. *Ce sont des bruits de couloir depuis quelques mois mais je n'y crois pas, si un Tibétain avait gagné une telle somme, il ne serait certainement plus en France. »*

VALLÉE DE SEINE Des coachs pour salariés en galère

Pendant quatre mois, cette jeune Mantaise va bénéficier des conseils d'une salariée du groupe Safran pour l'aider à retrouver du travail.

LA GAZETTE EN YVELINES

Salariés et chercheurs d'emploi du Mantois participaient à la première *Job academy* de la grande entreprise, à l'initiative du club d'entreprises Face Yvelines.

Ils étaient neuf chercheurs d'emploi à se prendre au jeu du chat et de la souris, vendredi 16 novembre au sein du groupe Safran helicopter engines, leader mondial de la motorisation pour hélicoptères installé à Buchelay. Salariés et chercheurs d'emploi du Mantois participaient à la première *Job academy* de la grande entreprise, à l'initiative du club d'entreprises Face Yvelines.

Parmi les chômeurs présents, Dounia El Kalchi souhaite sortir de la galère. Partie à la recherche de son futur parrain ou marraine, il n'a fallu que quelques minutes et plusieurs devinettes à la Mantaise de 32 ans pour retrouver Elsa Billiault. Cette dernière, qui travaille depuis six ans comme approvisionneuse au sein de la société aéronautique, sera désormais sa coach dans sa recherche d'emploi.

Une occasion de rebondir

Sans activité depuis cet été, la jeune femme ambitionne de trouver du travail comme assistante juridique, et enfin trouver sa voie après plusieurs expériences ratées. La promo de Safran, baptisée « *Booster* », lui offre une occasion de rebondir. « *J'ai eu des petites missions en cabinet d'avocat et en office notarial en tant qu'assistante juridique, j'ai accroché…* », se souvient celle qui a suivi des études de langues étrangères appliquées (LEA).

Francine Charloton, chargée de missions Emploi chez Face Yvelines, s'occupe de son dossier depuis six mois. « *Dounia a eu l'opportunité d'avoir plusieurs contrats qui n'ont pas été au bout pour diverses raisons, elle avait le moral dans les baskets,* explique-t-elle. *Elle a besoin d'être suivie et encadrée.* » La principale intéressée l'admet sans difficulté : « *Il faut que je sois coachée, aiguillée, conseillée et orientée pour construire mon projet professionnel et enfin décrocher un emploi stable.* »

Une marraine à l'écoute

Dans sa démarche, elle pourra compter, à hauteur de deux rendez-vous mensuels pendant quatre mois, sur les conseils de sa marraine. « *Je vais tâcher de lui apporter mon expérience du monde du travail, voir si je n'ai pas des relations dans le domaine juridique. Je vais l'aider à préparer des entretiens, des lettres de motivation, à rédiger un curriculum vitae* », confie Elsa Billiault. Ce matin-là, le binôme filleule-marraine s'est déjà mis au travail autour de son CV. Il n'y pas de temps à perdre…

VALLEE DE SEINE Télétravail : expérimentation concluante à GPSEO

Le dispositif a été testé du 1er janvier au 30 juin auprès de 91 agents sur les 1 000 que compte la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« On reconnaît que ça peut apporter un mieux-être de l'agent qui va éviter une à deux heures de transport par jour, de dépenser son essence »,* avance Florence Fouchier, déléguée syndicale CGT.**

L'essai de télétravail mené du 1er janvier au 30 juin dernier par la communauté Grand Paris Seine et Oise est un succès pour les élus. Lors du dernier conseil communautaire, le 26 septembre dernier, Marc Honoré (DVD), maire d'Achères et conseiller délégué à l'administration générale et au dialogue social, en a tenu un bilan plutôt satisfaisant.

« *Le sondage réalisé auprès de 64 salariés en télétravail révèle qu'en six mois, ce sont 1 180 trajets qui ont été évités, 3 258 h de temps de trajet épargnées* », pointe ainsi l'élu. Au total, 91 agents ont participé à l'essai, sur les 1 000 employés par la communauté urbaine. Durant les intempéries de février et de juin, le dispositif a été ouvert à tous les agents.

« *Ca peut apporter un mieux-être de l'agent qui va éviter une à deux heures de transport par jour, de dépenser son essence,* reconnaît Florence Fouchier, déléguée syndicale de la CGT de la communauté urbaine. *Je pense que cela a été efficace, il n'y a pas de perte de temps.* » Elle rappelle par ailleurs que le dispositif doit être suivi, notamment pour vérifier les conditions dans lesquelles s'exercent ce télétravail, mais aussi pour éviter l'isolement des agents concernés.

YVELINES Européennes : l'UDI insiste sur le fédéralisme

Le parti de centre-droit met en avant la notion d'Europe fédérale à six mois du prochain scrutin continental. Il tranchera les questions des listes et des alliances le 15 décembre.

La fédération yvelinoise de l'Union des démocrates et indépendants (UDI 78), le 23 novembre à Versailles, a présenté sa démarche en vue des élections européennes du 26 mai.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Paul Martinez, Marc Tourelle, Bertrand Coquard et Claire Chagnaud-Forain (de gauche à droite), de l'UDI des Yvelines, ont présenté la démarche du parti en vue des européennes.

Le parti fondé par Jean-Louis Borloo souhaite promouvoir « *une Europe fédérale […] car c'est la vraie solution aux problèmes de nos concitoyens* », assure son président et maire de Buchelay Paul Martinez.

Les enjeux devraient être forts dans les Yvelines, où le parti compte « *48 élus, dont une quinzaine de maires (parmi lesquels deux à SQY, Ndlr)* ». Sur d'éventuelles listes communes avec d'autres partis, l'UDI tempère, marquant sa différence avec le Modem et LREM. « *Il y a une proximité sur la question européenne,* reconnaît Paul Martinez. *Mais elle n'est pas pleine [car] eux sont européens, nous sommes fédéralistes.* ».

L'UDI : « 48 élus » dans les Yvelines

Il laisse la porte ouverte, « *si on arrivait à les emmener vers cette thématique-là* ». Mais la ferme aux Républicains faute d'une majorité de LR en faveur du fédéralisme. Un congrès exceptionnel le 15 décembre permettra de trancher « *la question de la liste et d'alliances éventuelles* », conclut le maire de Buchelay.

CHANTELOUP-LES-VIGNES La ville inaugure son Bureau information jeunesse

Le Bureau information jeunesse (Bij) a été créé pour venir en aide et accompagner les 16-25 ans à leur entrée dans la vie active.

Les jeunes Chantelouvais ont désormais un lieu qui leur est entièrement consacré. Mercredi 28 novembre, la Ville inaugurait son nouvel équipement destiné aux 16-25 ans souhaitant s'informer sur différents sujets : les études, les métiers, les vacances, les sports, les loisirs, le logement, les jobs d'été, les stages, les formations ou la santé, il y en a pour tous les goûts.

Utile pour s'informer

« *Ce n'est pas un hasard si ce Bij a été créé dans notre ville, la jeunesse est au cœur de notre projet,* met en avant Catherine Arenou, maire DVD de Chanteloup-les-Vignes. *Nos jeunes ont à faire face, ici plus qu'ailleurs, à de vraies difficultés car ils ont moins de réseau, moins de connexion et moins de contact. C'est là que le Bij intervient pour les aider.* »

Emmeline, élève de troisième présente à l'inauguration, a bénéficié du Bij pour trouver son stage de découverte. « *Il y avait des ateliers pour ceux qui n'avaient pas fait leur CV, et après, il y a eu des entretiens pour trouver des stages de 3e,* a-t-elle témoigné. *Et c'est comme ça que j'ai pu faire deux jours de stage avec l'école de la deuxième chance et le reste avec l'Essec (Ecole supérieure des sciences économiques et commerciales).* »

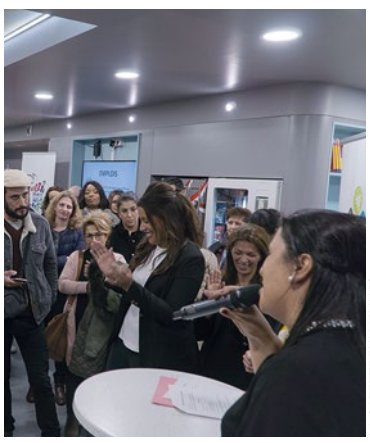

LA GAZETTE EN YVELINES

Les jeunes pourront maintenant s'informer sur des sujets qui comptent pour eux comme les études, les métiers, les stages, la formation ou la santé.

LES MUREAUX Violences intra-familiales : du théâtre pour sensibiliser

Entrecoupée de temps d'échange, la représentation a permis de définir auprès du public ce qu'étaient ces violences, comme le viol conjugal, et comment essayer d'en sortir.

Le 20 novembre dernier, à l'initiative des services du Département et de l'action sociale de proximité, se tenait une représentation théâtrale un peu particulière à l'Espace des habitants. Accompagnées par l'association Olibrius, des femmes mettent en scène les différentes formes de violence intra-familiale.

Chaque tableau s'accompagnait d'une séance d'échange avec la centaine de personnes présentes autour de ces violences, leur détection et définition, leur impact et à qui s'adresser pour demander de l'aide. « *L'important, c'est de dépasser les préjugés, être dans le soutien, et dire qu'il y a des choses qui existent* », détaille de cette initiative Nathalie Gras, coordinatrice du réseau Violences intra-familiales yvelinois.

« Peur du regard des autres »

Sur scène, les histoires sont écrites en fonction des différents témoignages récoltés auprès de Muriautines. « *Il y a un pré-travail d'information, d'échange avec les habitantes,* précise Anne Lind Perrucon, auteure et metteure en scène. *Nous avons ciblé des scènes quotidiennes, cela parle plus. Il y a également un travail auprès des professionnels.* » Elle poursuit : « *L'important, c'est de faire germer des graines dans quelques têtes.* »

La représentation s'ouvre sur une conversation entre cinq femmes, mariées. « *Trente ans que je voulais passer mon permis, enfin je l'ai* », commence l'une d'entre elles. « *Mon mari ne voulait pas* », explique-t-elle quand ses amies lui demandent pourquoi elle ne l'a pas passé plus tôt. La fille de l'une d'elles, étudiante en sociologie, leur rappelle la définition de la violence : « *C'est quand une personne a une emprise sur l'autre, de n'importe quelle forme.* »

Définition complétée par Blandine, intervenante au Centre d'information sur les droits des femmes et des familles (CIDFF) des Yvelines, et animatrice des débats : « *Un conflit devient violence quand il y a une asymétrie dans la relation entre les deux personnes.* »

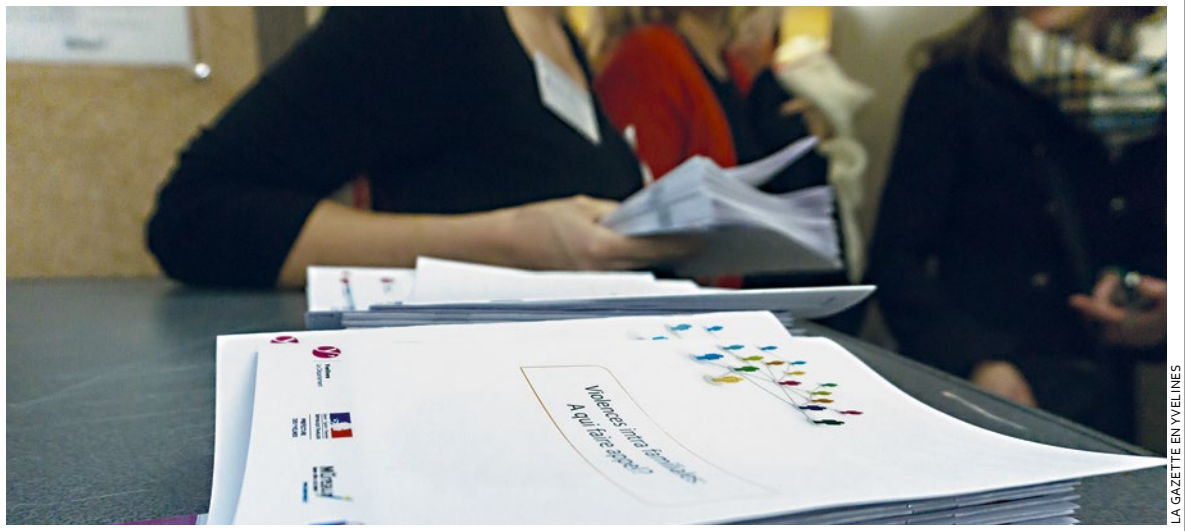

LA GAZETTE EN YVELINES

Sur scène, les histoires sont écrites en fonction des différents témoignages récoltés auprès de Muriautines.

Le propos fait réagir dans le public, en particulier sur la question du viol conjugal.

« *Pour nous, c'est ton mari, tu ne peux pas lui dire non* », avance une mère de famille dans l'assistance. « *Je ne suis pas d'accord, tu as le droit d'être fatiguée* », lui répond une comédienne sur scène. Blandine appuie : « *Ce que vous ressentez, c'est important aussi.* » Une autre comédienne renchérit : « *Quand vous êtes victime, il ne faut pas rester seule. C'est à force d'en parler avec d'autres que l'on se rend compte que la situation n'est pas normale.* »

« Tu ne peux pas lui dire non »

Une situation qu'encourage un jeune homme, intervenant dans un dispositif de réussite éducative. « *Quand on n'est pas victime, c'est facile de dire « pourquoi elle ne l'a pas dit avant* », souligne-t-il. *Il y a une peur du regard des autres.* » Pour l'intervenante du CIDFF, « *la violence concerne tout le monde* ». Et de détailler des personnes vers qui se tourner, comme les assistantes sociales, les permanences à la maison du droit, le procureur, des proches ou des voisins de confiance.

POISSY

Le skatepark n'a plus de club attitré

La Poissy skate family proposait des cours de skateboard depuis 2013, elle a définitivement fermé ses portes cet été.

L'école des skateurs de Poissy n'est plus depuis cet été. La Poissy skate family (PSF) comptait pourtant une centaine d'élèves la saison dernière, mais elle a fermé ses portes et n'anime donc plus l'espace considéré comme l'un des meilleurs skateparks des Yvelines. Une brouille avec la mairie serait en cause, mais le désormais ancien club préfère ne pas s'étendre sur le sujet.

« *On était à peine 20 licenciés quand j'ai repris le club, presque 100 en le fermant… c'était bien sûr un regret* », commente sobrement son responsable pédagogique. Carlos Goncalves avait d'ailleurs quitté son travail en 2014 pour devenir son entraîneur et seul salarié, son poste a disparu avec la fermeture de la PSF.

« *C'était une très bonne expérience, je ne regrette rien de ce que j'ai fait au club, on était un des rares clubs de France à être labellisés (par la Commission nationale de skate, Ndlr, et un des seuls en région parisienne* », rappelle-t-il. En effet labellisée Ecole française du skateboard par la commission nationale du skateboard, la PSF délivrait des cours à partir de 4 ans, et un pôle entraînement y était aussi dédié aux compétitions.

MANTES-LA-JOLIE Emprunt toxique : trois millions d'euros pour sortir du dernier swap

La municipalité met en avant une opération *« quasiment nulle »*. L'opposition regrette que le coût de sortie de ce swap se fasse au détriment d'autres investissements.

Le 26 octobre dernier, la Ville s'est dégagée de son dernier emprunt toxique, contracté sous forme d'un « *swap* », en versant à la banque une soulte de trois millions d'euros. Le maire Raphaël Cognet (LR) comme son adjoint aux finances, évoquent un contexte favorable pour sortir de cet emprunt, indexé sur le Franc suisse, et « *des marges de manœuvres supplémentaires* » pour investir. Les différents groupes d'opposition, eux, ont regretté lors du conseil municipal, comme à chaque fois qu'y est évoquée la question des emprunts structurés mantais, leur coût pour le contribuable.

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Les banques sont très intéressées de voir la commune désendettée de ses swaps »*, avance au dernier conseil municipal l'adjoint aux finances Frédéric Bourgault (LR).**

« *Je rappelle que cette soulte, dans les faits, rend l'opération quasiment nulle, car ce swap nous avait rapporté environ trois millions d'euros* », avance ce 19 novembre l'adjoint aux finances Frédéric Bourgault (LR) face aux conseillers municipaux. « *Les banques sont très intéressées de voir la commune désendettée de ses swaps,* poursuit-il. *Elles ont une vision de la commune qui leur semble beaucoup plus saine, et qui amène des perspectives d'emprunt intéressantes à court et moyen terme.* »

« Les banques sont très intéressées »

La vision n'est pas aussi réjouissante pour Joël Mariojouls, conseiller d'opposition du groupe Ensemble pour une gauche citoyenne. « *La résiliation des trois swaps a permis aux banques de toucher 14 millions pour le premier en mai 2017, le second, celui que nous avons voté en mai dernier, à 2,15 millions, et le dernier à trois millions,* énumère-t-il. *Ça nous fait au total 19,15 millions d'euros.* » Il rappelle que « *12,3 millions* » de cette somme ont été payés par les contribuables et estime qu'ils « *auraient pu servir à autre chose* ».

« Vous prenez dans ce qu'il reste »

Une vision que partage le conseiller communiste Marc Jammet. « *Vous prenez dans ce qu'il reste des dépenses imprévues, le reliquat des impôts locaux, des participations, et également dans des restrictions d'investissements dans les bâtiments scolaires* », regrette-t-il des moyens de financer cette sortie.

« *Monsieur Mariojouls, vous faites une présentation parcellaire de la réalité,* lui répond Raphaël Cognet. *Sur ces swaps, nous avons perçu plusieurs millions d'euros de gains avant de les résilier.* » Sans satisfaire son opposant. « *J'entends vos arguments, il ne s'agit pas de dire que ça n'a pas produit des intérêts. […] Donnez-nous le détail de l'ensemble des swaps depuis plusieurs années, avec tout, expliquez, faites un état des lieux réel,* lui enjoint-il. *On verra si effectivement, les 19 et quelques millions payés par les contribuables, ils sont fondés ou s'ils ne sont pas fondés.* »

D'ici le premier trimestre 2019, « 83 % » de la dette à taux fixe

Lors du conseil municipal, le maire Raphaël Cognet (LR) a également annoncé le souhait de la municipalité de faire passer une grande partie des 60 millions d'euros de dette de la ville à des taux d'intérêt fixes. *« C'est avec une certitude modérée mais confiante qu'au 31 décembre de cette année ou au premier trimestre de l'année prochaine, nous aurons à peu près 83 % de notre dette qui sera en taux fixe, et 17 % en taux variable, et que ces taux seront capés (encadrés, ndlr),* détaille-t-il. *Nous mettrions six ans à rembourser notre dette, ce qui est largement acceptable et dans la moyenne des villes de la strate. »*

VALLEE DE SEINE

Le trio de cambrioleurs écumait l'Île-de-France

Les trois vingtenaires ont été interpellés en flagrant délit par les enquêteurs du commissariat conflanais dans le Val-d'Oise.

Fin de parcours pour ces cambrioleurs chevronnés. Jeudi dernier, trois jeunes hommes âgés de 20 à 23 ans et originaires de Seine-Saint-Denis ont été écroués sur décision du tribunal de Versailles. Une information judiciaire a également été ouverte Ils sont soupçonnés d'avoir commis une douzaine de cambriolages depuis le milieu du mois de novembre dans toute l'Île-de-France.

Les enquêteurs du commissariat de Conflans-Sainte-Honorine sont mis sur la piste du trio le 12 novembre dernier. Une Peugeot 307 est signalée sur les lieux d'un cambriolage d'un pavillon à Achères. Après recherches, il apparaît que la voiture appartient à un jeune homme originaire de Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), connu pour des vols. *« Au vu de son département d'origine, qu'est-ce qu'il vient faire à Achères ? »*, questionne une source proche du dossier.

Un « secteur différent » chaque jour

Une surveillance se met en place et permet vite d'établir qu'avec deux amis, le propriétaire de la voiture écume l'Île-de-France pour commettre ses méfaits. Aucun département francilien n'est épargné et des vols sont recensés à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), Attainville (Val-d'Oise), Bry-sur-Marne (Val-de-Marne) et à Asnières (Hauts-de-Seine). *« Chaque jour ils se rendaient dans un secteur différent »*, poursuit cette même source.

Le mode opératoire de ces voleurs ? *« Ils agissaient souvent en milieu de journée en privilégiant les maisons vides des quartiers pavillonnaires,* complète notre source. *Ils ciblaient principalement les bijoux, les espèces et les appareils électroniques. »*

Les trois vingtenaires ont été interpellés lundi 26 novembre en flagrant délit à Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise). *« Ils se sont mis dans une impasse. L'un d'entre eux était dans la voiture tandis que les deux autres fouillaient le pavillon »*, précise une source policière. Les trois jeunes ont été placés en garde à vue. Deux d'entre eux ont reconnu les faits, le troisième, le propriétaire de la Peugeot niant toujours.

Aucun objet retrouvé

Le montant du préjudice n'a pas pu être chiffré, de même que les objets dérobés n'ont pu être retrouvés lors des perquisitions. *« Vraisemblablement, les objets étaient revendus soient dans le quartier soit à Barbès dans le début de l'après-midi,* explique cette source. *Ils allaient ensuite faire les magasins et dépenser l'argent. »*

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Ils agissaient souvent en milieu de journée en privilégiant les maisons vides des quartiers pavillonnaires »,* complète notre source.**

LES MUREAUX

Du sursis pour le policier harceleur

Il avait contacté une jeune femme via le registre du commissariat. Il a également aspergé de gaz lacrymogène son petit ami.

En fin de semaine dernière, un policier muriautin de 33 ans a été condamné par le tribunal de Versailles à cinq mois de prison avec sursis, rapporte *Le Parisien.* En juin 2017, ce trentenaire avait contacté la jeune femme via le registre du commissariat et aspergé de gaz lacrymogène son petit ami.

Tout commence lorsque la femme est placée en garde à vue pour délaissement de mineur. Remise en liberté, elle reçoit un premier message du policier qui souhaite revoir son *« joli sourire »*. Après plusieurs messages et appels, ils conviennent d'un rendez-vous.

Elle ne vient pas au rendez-vous. En revanche, le policier est pris à partie par un homme, le petit ami de cette dernière. Le fonctionnaire l'asperge deux fois de gaz lacrymogène avant de partir. La jeune femme portera plainte pour harcèlement. Lors de ses auditions, le trentenaire a d'abord indiqué l'avoir contacté pour recruter des informateurs dans la cité des Musiciens avant de se rétracter.

VILLENNES-SUR-SEINE

Coup de couteau pour un I-phone

L'état de la victime, légèrement blessée, n'a pas nécessité de prise en charge par les sapeurs-pompiers ni de transport à l'hôpital.

Dans la nuit du samedi 1er au dimanche 2 décembre, deux hommes, dont l'un âgé de 29 ans, ont été interpellés par les agents de la sûreté ferroviaire en gare villennoise. Il est environ 23 h 40 lorsque les deux voleurs agressent leur victime, un Pisciacais de 30 ans, en lui entaillant l'index droit avec un couteau.

Blessé à l'index droit

Les malfaiteurs parviennent à récupérer l'I-phone du trentenaire mais se font interpeller à leur descente du train, sans résistance. Ils ont été remis aux effectifs de la brigade anticriminalité pour être placés en garde à vue au commissariat. L'état de la victime, légèrement blessée, n'a pas nécessité de prise en charge par les sapeurs-pompiers ni de transport à l'hôpital. Le trentenaire a également été ramené au commissariat pour porter plainte contre ses deux agresseurs, définis comme marginaux.

VALLEE DE SEINE Recensement : attention aux faux agents

Deux municipalités ont diffusé sur leurs pages Facebook respectives des messages d'alertes concernant le démarchage frauduleux.

ILLUSTRATION / LA GAZETTE EN YVELINES

***« Nous vous informons que nous ne sommes à l'origine d'aucun démarchage et nous vous invitons à être particulièrement vigilant quant à d'autres formes de prospection »,* écrit la municipalité magnanvilloise.**

Fin d'année oblige, les démarchages frauduleux sont une période propice pour les escrocs en tous genres. Ces derniers peuvent se présenter en tant que sapeurs-pompiers, éboueurs, facteurs mais aussi d'agents recenseurs, … La semaine dernière, les municipalités de Magnanville et de Conflans-Sainte-Honorine on diffusé via leurs pages Facebook respectives, des messages d'alertes concernant ces méthodes suspectes.

Le 26 novembre dernier, c'est la mairie de Magnanville qui poste un premier rappel sur le réseau social. « *Nous vous informons que nous ne sommes à l'origine d'aucun démarchage et nous vous invitons à être particulièrement vigilant quant à d'autres formes de prospection* », écrit-elle.

« Une accréditation de la ville »

Elle recommande également, pour les ventes de divers calendriers d' « *exiger les cartes d'accréditations* », pour les sapeurs-pompiers, La poste ou encore les agents de la Sotrema. Elle précise également qu'une campagne de recensement se déroulera du 17 janvier au 16 février 2019, dans le cadre de l'enquête INSEE. Les agents « *auront une accréditation de la ville* », qu'ils pourront présenter, détaille la municipalité.

A l'Est de la vallée de Seine, à Conflans-Sainte-Honorine, la prudence est de mise également. Vendredi dernier, la Ville a indiqué « *la présence de faux agents recenseurs* » actuellement à l'oeuvre dans la commune. Elle poursuit : « *Ces usurpateurs prétextent le recensement pour essayer d'entrer à l'intérieur de votre domicile.* »

La mairie ajoute que le recensement se déroulera sur une période allant du 17 janvier au 23 février prochains. Elle dispense également quelques conseils, afin de ne pas se faire avoir. « *Chaque foyer qui fera l'objet d'un recensement recevra au préalable un courrier de la Ville l'informant de la prochaine visite d'un agent recenseur* », détaille-t-elle. Dans ce courrier, seront mentionnés « *ses nom et prénom* » ainsi que sa photo. En cas de doute, elle aussi préconise de « *demander à ce que l'agent vous présente sa carte officielle* ».

Ces faux agents ne seraient pas les seuls à sévir sur la commune. « *Je n'ai pas laissé entrer un jeune homme se présentant comme agent d'une agence nationale de je ne sais plus quoi pour faire un bilan thermique de mon habitation* », réagit un internaute en commentaire. Un autre renchérit des prétextes : « *J'ai leur photo prise par le visiophone, ils prétendent recenser les vieilles demeures.* »

MEULAN-EN-YVELINES
Il poignarde son colocataire

Souffrant d'importantes blessures à la main et au torse, la victime a été transportée vers l'hôpital européen Georges Pompidou à Paris.

Les motifs de cette dispute sur fond d'alcool sont encore à déterminer. Peu avant 19 h, mardi 27 novembre, forces de l'ordre et sapeurs-pompiers sont intervenus dans un appartement de la rue de Beauvais, à la suite d'une tentative d'homicide.

L'un des deux hommes, âgé de 46 ans, a agressé son colocataire de 31 ans, également ivre. Souffrant d'importantes blessures à la main et au torse, le trentenaire a dans un premier temps été évacué vers l'hôpital intercommunal de Meulan-Les Mureaux, avant d'être finalement transporté vers l'hôpital européen Georges Pompidou avec un pronostic vital engagé. Lors de sa prise en charge, il a fait preuve de résistance à l'encontre des sapeurs-pompiers.

Le quadragénaire a été ramené au commissariat muriautin pour y être placé en garde à vue. Les enquêteurs devaient entendre les deux colocataires ce mercredi 28 novembre et mener des investigations supplémentaires sur place.

CHANTELOUP-LES-VIGNES Jusqu'à neuf ans ferme pour les faux-monnayeurs

Neuf personnes ont été jugées devant la cour d'assises des Yvelines la semaine dernière. Elles avaient réussi à importer un million d'euros en faux billets.

Le 28 novembre dernier, les jurés de la cour d'assises des Yvelines ont condamné neuf personnes, âgées de 25 à 41 ans, à des peines allant de neuf ans de prison ferme à six mois de prison avec sursis, indique *Le Parisien*. Tous ont participé, à différents niveaux, à un trafic de faux billets en 2015, entre Chanteloup-les-Vignes, Naples et Turin, en Italie.

Au total, l'équipe avait réussi à importer un million de faux euros. L'enquête menée par le commissariat de Conflans-Sainte-Honorine et l'Office central pour la répression du faux monnayage avait permis de saisir environ 850 000 euros. Grâce à la surveillance et aux écoutes, les forces de l'ordre avaient pu se faire passer pour des acheteurs et arrêter les malfaiteurs en flagrant délit.

Selon le quotidien francilien, les têtes de réseaux se sont également vues infliger des amendes de 50 000 et 40 000 euros. Un mandat d'arrêt a été délivré à l'encontre de l'une d'entre elles, absente au moment du verdict.

CENTRE MEDICO SOCIAL DU LAC

Cardiologie
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Orthopédiste
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Plasticien
Tél. : 06 78 91 88 83
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Viscéral
Tél. : 01 30 94 89 62

Chirurgien Urologue
Tél. : 01 30 94 89 62

Ophtalmologue
Tél. : 01 30 33 09 90
à partir du 1er Avril

Endocrinologue-Diabétologue
Tél. : 01 34 77 08 91

Pédiatre-Expertise Médicale
Tél. : 01 30 92 30 94

Expertise Médicale
Tél. : 01 34 77 18 18

Médecin Généraliste
consultations non programmées
Tél. : 01 30 94 89 50

Néphrologue
Tél. : 01 30 94 89 59

Rhumatologue
Tél. : 01 30 94 89 79

Centre de Radiologie
Échographie-Mammographie
Tél. : 01 30 94 89 89
Centre agréé de dépistage du cancer du sein

Cabinet Dentaire
Tél. : 01 34 77 56 20

Bilan et Equilibre Energétique
Tél. : 07 81 16 52 69

Infirmiers Diplômés d'État
Tél. : 01 30 94 35 43

Ostéopathe
Tél. : 06 43 24 36 86

Orthophoniste
Tél. : 09 82 60 56 92

rue René Duguay Trouin - 78200 Mantes-la-Jolie | 01 30 94 32 00

FOOTBALL National 2 : le FC Mantois remporte un derby engagé

Le FC Mantois est allé chercher la victoire à l'extérieur en toute fin de match (90e), grâce à un penalty transformé par Mohamed Chemlal. L'AS Poissy a fini par craquer malgré un très bon match de son gardien, Brice Cognard.

Le match semblait tout droit se diriger vers un score nul et vierge. La 89e minute bien entamée, l'arbitre central s'apprêtait à indiquer le temps additionnel de ce derby des Yvelines en National 2. Et puis Abdoul Talla (FC Mantois), lancé en profondeur, est entré dans la surface. Sur ses talons, Mamadou Sacko, l'arrière droit de l'AS Poissy touche le pied de son adversaire. Penalty. Mohamed Chemlal, de tous les bons coups côté FC Mantois dans ce match, n'a pas tremblé au moment d'envoyer sa frappe dans la lucarne droite de Brice Cognard, parti du bon côté (1-0).

Brice Cognard, héros pisciacais malheureux

Une joie pleine de rage pour le milieu offensif du FC Mantois au moment de célébrer le but qui permet à son équipe de sortir de la zone de relégation. Une tête dépitée pour le gardien de l'AS Poissy. A quelques minutes près, ç'aurait dû être lui le héros de ce match. Car Brice Cognard n'aura pas démérité durant toute la rencontre avec des parades déterminantes.

En première mi-temps déjà, il avait préservé sa cage inviolée grâce à une belle détente pour sortir une tête mantevilloise qui filait sous la barre (15e). Et quand il semblait battu, c'est un défenseur qui venait sauver le ballon sur sa ligne après un centre en retrait venu de la gauche (38e). En seconde période, le gardien de l'équipe a continué son show en sortant deux très belles frappes adverses (66e, 86e). Il n'aura finalement fait que retarder l'échéance.

Mohamed Chemlal, dans tous les bons coups offensifs côté FC Mantois, n'a pas tremblé au moment d'envoyer sa frappe dans la lucarne droite et de donner la victoire aux siens.

LA GAZETTE EN YVELINES

Brice Cognard avait tout sorti avant d'encaisser un penalty sur lequel il ne peut rien.

LA GAZETTE EN YVELINES

Le FC Mantois a remporté la bataille du millieu

L'AS Poissy ne s'est créé que trop peu d'occasions et de situations dangereuses pour espérer mieux dans ce derby assez fermé. Le club n'est pas parvenu à mettre les ingrédients nécessaires pour enchaîner un troisième succès consécutif. De son côté, le FC Mantois s'est montré concentré et appliqué dans les moments de domination pisciacais.

La bataille du milieu de terrain a finalement tourné à l'avantage du FC Mantois où Romain Lelève a étalé toutes ses qualités techniques. « *C'était Poissy, c'est un derby, ça fait vraiment du bien de gagner ces matchs-là. Malgré le fait qu'ils étaient plus nombreux que nous au milieu on a réussi à bien s'en sortir et ce scénario, avec le penalty, est vraiment magnifique* », savoure le numéro huit mantevillois sur le site de son club.

« *Souvent les derbys se jouent à peu. C'est le cas sur ce match mais je pense que la victoire n'est pas volée par rapport à ce que l'on a pu produire. […] On vient de prendre nos premiers points à l'extérieur de la saison et ça aussi, c'est très important* », conclut Robert Mendy, l'entraîneur des Sang et or au sujet de cette victoire essentielle dans la course au maintien.

Au classement, le FC Mantois réalise la belle opération de cette 13e journée de championnat en s'imposant sur la pelouse de Poissy. Les joueurs de Robert Mendy quittent la zone de relégation et grimpent à la 13e place avec 14 points, juste derrière leur adversaire du week-end, 12e avec 15 points.

VOLLEY-BALL CAJVB : les hommes tombent du podium, les femmes sont dernières

Les masculins ont perdu un match au sommet, en quatre sets, contre Caudry, les seconds du championnats. Les féminines se sont inclinées contre Rixheim en trois sets.

Après sa victoire de la semaine passée, l'équipe masculine du Conflans Andrésy Jouy volley-ball (CAJVB) était montée sur la troisième marche du classement, synonyme de qualification pour les play-offs. Une semaine plus tard, les joueurs de Jean-Marc Briet et d'Olivier Leflem chutent du podium à la suite d'une défaite en quatre sets sur le parquet de Caudry, qui conforte sa seconde place. Un match où le CAJVB n'a pas démérité mais où la puissance physique des locaux a fait la différence.

L'équipe masculine n'a pas démérité mais la puissance physique des adversaires a fait la différence.

CAJVB

Troisième défaite consécutive pour les femmes

De son côté, l'équipe féminine n'y arrive toujours pas et a enchaîné un troisième revers de rang, à domicile contre Rixheim. Un match à la portée du CAJVB mais le trop grand nombre de fautes directes et les mauvais débuts de sets ont empêché les joueuses d'y croire. Dans le même temps, la victoire de Mulhouse, 12e et dernier jusque-là, plonge les Conflanaises tout en bas du classement.

Pas de match ce week-end pour les deux formations du CAJVB en championnat. Le 15 décembre prochain, les femmes feront le déplacement à Strasbourg, deuxième du championnat, qui cartonne avec sept victoires et seulement deux défaites. A la même date, les hommes recevront Charenton, troisième. Un match déterminant pour récupérer leur place sur le podium.

NATATION Le scolaire cartonne à Aquasport

Plusieurs semaines après la rentrée scolaire, un premier bilan a été fait concernant l'apprentissage de la natation par le scolaire, au centre aquatique de Mantes-la-Ville.

Le centre aquatique Aquasport, à Mantes-la-Ville, accueille chaque année de nombreuses classes allant du CP au collège, pour des cours de natation scolaire. Au total, ce sont 274 classes d'élèves qui y enfilent leur maillot de bain, soit 60 200 entrées scolaires pour le centre aquatique mantevillois.

Pour le primaire, cela représente 45 écoles publiques et privées pour 1 650 élèves accueillis toutes les semaines. Concernant le secondaire, 12 collèges de la communauté urbaine Grand Paris Seine et Oise (GPSEO) envoient leurs élèves dans les bassins d'Aquasport, soit 1 900 collégiens chaque semaine.

Mission de service public, l'apprentissage de la natation à l'école est primordial pour le développement de chaque enfant. Il permet le développement moteur, une meilleure connaissance de son corps pour rester en bonne santé mais également un accès à une activité sportive à laquelle tout le monde n'a pas la chance de s'adonner.

BASKET-BALL Jackpot pour Poissy

En s'imposant brillamment face à Montivilliers (79-68), le Poissy basket association (PBA) n'est plus lanterne rouge et remonte même à la 11e place grâce à une meilleure différence de point.

Ils n'avaient plus gagné en championnat depuis la troisième journée de championnat. C'était il y a plus d'un mois, à domicile, contre le Gennevilliers basket club (101-89). Les joueurs du PBA renouent avec la victoire de fort belle manière contre l'Amicale laïque de Montivilliers (79-68), des concurrents directs dans la course au maintien.

Grâce à cette victoire, le PBA quitte la quatorzième et dernière place de ce championnat de Nationale 2. Le club grimpe même de trois places et occupe désormais le 11e rang avec 13 points, grâce à une meilleure différence de points que leur adversaire du week-end dernier et que Gennevilliers.

ALLÔ SOLIDARITÉS

Un numéro unique dédié pour s'informer,
réaliser ses démarches et bénéficier
d'un accompagnement personnalisé

01 30 836 836 Prix d'un appel local.

Renseignements sur vos droits, accompagnement social, insertion, logement et enfance.

ALLÔ SOLIDARITÉS vous oriente
vers le bon interlocuteur

Des professionnels du Conseil départemental vous répondent
du lundi au jeudi de 8h30 à 17h30
le vendredi de 8h30 à 16h30

Yvelines
Le Département

yvelines.fr

ACHERES Un escape game éphémère pour s'évader pendant les fêtes

La place du marché sera investie d'un escape game mobile durant plus d'un mois à compter de ce mercredi 5 décembre.

Le *Fest'hivernal* accueille une nouvelle animation pour cette période de fêtes de fin d'année 2018. Comme tous les ans à cette occasion, la patinoire, le marché de Noël, le manège, la brocante jeunesse et les concerts pour enfants feront leur retour du 15 décembre 2018 au 6 janvier 2019, en centre-ville. La grande nouveauté sera l'escape game éphémère, qui pose ses valises sur la place du marché dès ce mercredi 5 décembre jusqu'à la fin du *Fest'hivernal*.

Le taux de réussite est de 67 %

La réputation des escape games n'est plus à démontrer. Ces jeux d'évasion grandeur nature font fureur chez les adeptes d'activités divertissantes en équipe depuis plusieurs années. Au même titre que le bowling ou le laser game, l'escape game rassemble les familles comme les amis de tout âge et de tout horizon. Encore faudrait-il en avoir un à proximité.

C'est justement ce que permet la société Monkey Kwest avec ses différents escape games éphémères. « *Nous travaillons dans les villes moyennes sans escape game. On y reste généralement un mois pour le rendre accessible aux gens qui n'ont pas la chance d'habiter proche de structures d'escape game* », souligne Romain, l'un des deux fondateurs de l'entreprise.

Des équipes de deux à six joueurs intégreront la loge d'un célèbre magicien mentaliste soupçonné d'avoir dérobé le diamant bleu de la couronne. Enfermée dans la pièce, la fine équipe de détectives aura alors 40 minutes pour retrouver le bijou en résolvant une multitude d'énigmes. « *C'est à la fois familial et ludique. Il y a des indices pour tous les âges donc c'est vraiment très grand public* », poursuit le fondateur au sujet de l'âge autorisé (à partir de six ans avec un adulte, Ndlr). Le taux de réussite de cette mission s'élève à 67 %.

Créé par Jacques et Romain il y a un peu plus d'un an, Monkey Kwest débarque donc à Achères avec ses deux « *Mystery van impénétrables* » pour s'inscrire dans une fête de Noël. D'où les offres de Noël attrayantes pour ce genre d'activité : 55 euros en semaine (soit un peu plus de 9 euros par tête pour six joueurs, Ndlr), et 75 euros le week-end. A noter que l'activité sera ouverte tous les jours de 10 h (12 h en semaine, Ndlr) jusqu'à 22 h. Les réservations se font sur le site internet monkeykwest.com.

MONKEY KWEST

Enfermé pendant 40 minutes dans une pièce, il faudra retrouver le diamant volé par le magicien et ainsi résoudre l'enquête.

MONKEY KWEST

Deux « Mystery van impénétrables » de ce genre seront présents sur la place du marché à Achères du 5 décembre 2018 au 6 janvier 2019.

Monkey Kwest propose ses services à d'autres villes des Yvelines

Jacques et Romain cherchent à investir d'autres villes des Yvelines avec leur service d'escape games mobiles. « *Avant de s'installer, il nous faut l'autorisation des villes et nous recherchons actuellement à créer de nouveaux partenariats dans les Yvelines* », avance Romain. Ils invitent donc les élus des villes intéressées à les contacter au 06 11 28 45 36.

TRIEL-SUR-SEINE

Les comédiens de la tour revisitent Shakespeare

La pièce *Funky Shakespeare* sera jouée pour la bonne cause, en faveur du *Téléthon*, avec quatre représentations ces vendredi 7, samedi 8 et dimanche 9 décembre.

Ce week-end sera sous le signe de la bonne action au théâtre Octave Mirbeau. Les comédiens de la tour monteront sur scène pour quatre représentations dont tous les bénéfices seront reversés au *Téléthon*. Près de trente comédiens revisiteront les classiques de Shakespeare à travers une pièce déjantée et délicieuse, vendredi 7 décembre à 21 h, samedi 8 décembre à 16 h et 21 h, et la dernière dimanche 9 décembre à 16 h.

Près de 30 comédiens sur scène

« *Le grand William revient sur terre pour faire passer un casting à une bande de pieds nickelés dans l'idée de leur faire rejouer ses plus grands textes. Le résultat ne sera pas forcément celui qu'il attendait...* », annonce la troupe dans son communiqué. Le prix de l'entrée est de cinq et neuf euros, argent qui sera ensuite reversé à l'association qui finance des projets de recherche sur différentes maladies génétiques. Plus d'information et réservations au 01 39 27 94 59, par mail à infos@comediensdelatour.fr ou sur le site internet comediensdelatour.fr.

MANTES-LA-JOLIE La magie de Noël arrive ce mercredi 5 décembre

Entre lancement des illuminations de Noël, spectacles féériques et patinoire éphémère, le centre ville sera rythmé par les fêtes de fin d'année à partir de ce mercredi 5 décembre.

Noël approche à grands pas et le centre ville de Mantes-la-Jolie ne compte pas rater ça. Dès ce mercredi 5 décembre, toute la féerie des fêtes de fin d'année enchantera la ville en même temps que le lancement des illuminations. Le rendez-vous est pris à partir de 18 h, sur le parvis de la collégiale Notre-Dame.

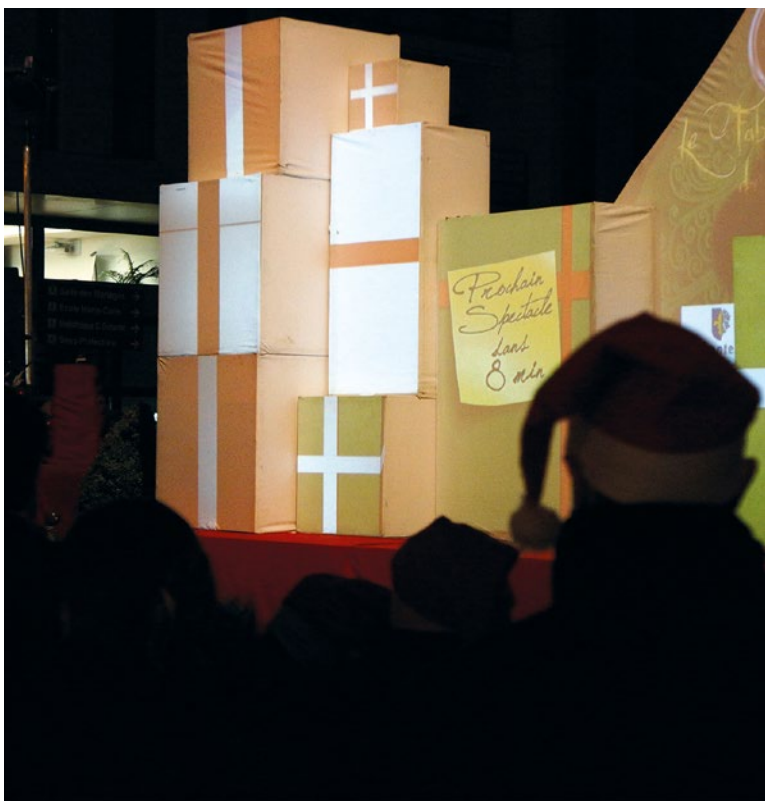

ARCHIVES / LA GAZETTE EN YVELINES

Le spectacle de lancement des illuminations de Noël a lieu ce mercredi à 19 h sur le parvis de l'Hôtel de ville.

Un bonnet de noël lumineux sera distribué à tous les enfants afin d'assister au départ de la parade des soldats jouets jusqu'au parvis de l'Hôtel de ville. Ensuite, à 19 h, aura lieu le spectacle de lancement des illuminations. Les soldats jouets seront en compagnie du père Noël pour faire le show.

Des bonnets lumineux distribués à tous les enfants

Les indispensables lettres au père Noël ne seront pas oubliées. La Ville distribue des lettres « *origami* » dans toutes les écoles. Une fois leurs rêves de cadeaux rédigés, il suffit de suivre les instructions de pliage, pour former une véritable enveloppe et la déposer dans la boîte aux lettres située sur le parvis de l'Hôtel de ville prévue pour ça. Les enfants auront jusqu'au 14 décembre à 16 h. La patinoire éphémère, la maison du père Noël et le marché de Noël seront disponibles du 14 au 24 décembre.

LES MUREAUX Un ciné-débat au cinéma Frédéric Dard

Le film documentaire *Libre*, de Michel Toesca, sera diffusé à 20 h 30 ce jeudi 6 décembre et suivi d'un débat sur le thème de la solidarité aux réfugiés.

Organisé par le Collectif voisins solidaires de Mézy-sur-Seine et soutenu par le réseau d'aide aux migrants en Yvelines (Ramy), ce ciné-débat aura lieu dans une des salles du cinéma Frédéric Dard ce jeudi 6 décembre à 20 h 30. Le film documentaire de Michel Toesca, *Libre*, relate l'histoire de Cédric Herrou, un agriculteur du Sud-Est de la France qui a aidé et offert refuge à des réfugiés jusqu'à être considéré hors-la-loi.

Prix d'entrée de six euros

« *Un matin, on se réveille et on voit sur la route en bas de chez soi, des passants qu'on n'avait jamais vus auparavant. Des hommes, des femmes et des enfants qui ont faim, froid, qui sont épuisés […]. Alors on va les voir, on leur donne à manger, à boire. […] Et après, on fait quoi ?* », met en avant le communiqué sur le film.

Il sera suivi d'un débat avec des questions et réflexions du public sur le thème de la solidarité aux migrants et aux réfugiés. Le prix de l'entrée s'élève à six euros. Plus de renseignements au 06 74 92 20 24.

AUFFREVILLE-BRASSEUIL

Trois auteurs locaux en séance de dédicace

L'espace socio-culturel de la ville accueillera, ce samedi 8 décembre, une séance de dédicaces à l'occasion de la sortie du roman *Le dernier siège* de Marc-Olivier Louveau, originaire d'Auffreville-Brasseuil. Pour l'occasion, il sera entouré de deux autres auteurs de la région, Jérôme Anrès, également d'Auffreville-Brasseuil et Pierre-Yves Touzot, de Douains. La séance se tiendra de 15 h à 18 h, suivie d'un cocktail afin de clôturer ensemble cet agréable moment.

Retrouvez l'ensemble de nos émissions dans leur intégralité sur notre site www.lfm-radio.com et en vidéo sur notre chaîne Youtube RadioLFMOfficiel.

LFM RADIO

Leïla : un Talent dans les studios de LFM

Quelques semaines après le concours *Talents en Seine* de LFM, Leïla la grande gagnante de l'édition 2018, s'est livrée au micro de Vanessa Meflah.

A tout juste 15 ans, Leïla a complètement charmé le public et le jury de *Talents en Seine*. Une voix douce mais marquée, sa légèreté et la justesse de ses notes ont véritablement enchanté les trois membres du jury.

C'était son premier concours de chant, devant un public, « *ça s'est bien passé mais c'était quand même très stressant. De se retrouver devant un public et un jury avec des professeurs de chant, ce n'était pas facile* », explique-t-elle au micro de *LFM*.

VANESSA MEFLAH ©

Leïla aime le R&B et particulièrement les morceaux acoustiques, où on entend davantage la voix de l'artiste.

« Ne pas être seul »

Premier concours, première scène, premier public et dans tout cela la famille ça compte. « *Dans le public il y avait ma famille, mes amis… ça m'a beaucoup soutenu, je n'étais pas seule, et c'est important* ». Leïla sait déjà qu'elle peut compter sur sa famille et ses amis pour accomplir sa passion, le chant. « *Lorsqu'on fait des choses dans la vie, il ne faut pas être seul* », dit-elle avec force.

Pour preuve, ce sont ses parents qui l'ont encouragée à s'inscrire au concours *Talents en Seine*, « *et grâce à eux j'ai gagné* ». Leïla aime le R&B et particulièrement les morceaux acoustiques, où on entend davantage la voix de l'artiste.

Retrouvez l'entretien complet de Leïla et son live sur le site de lfm-radio.com (rubrique info)

Loisirs

SUDOKU : niveau moyen

			7		5			
				9	2		7	
2	5	7	1				8	6
		9					2	
	2	1		7			6	3
4	8		2	1		7		
	1	2		3	7			8
3	4					2		
	7		4		1	3	5	9

SUDOKU : niveau difficile

9	3	1						
5						3	6	
				7	3			
						4		
			4			2		5
3	4				6			9
		8	9	4				3
2		3	8			9		
							8	2

Ces grilles de sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Les solutions de La Gazette en Yvelines n°151 du 28 novembre 2018 :

7	4	9	1	6	8	5	3	2
2	5	8	7	4	3	6	1	9
6	1	3	9	5	2	4	7	8
4	6	1	8	2	7	9	5	3
9	3	5	4	1	6	2	8	7
8	2	7	3	9	5	1	6	4
3	9	4	6	8	1	7	2	5
5	8	6	2	7	9	3	4	1
1	7	2	5	3	4	8	9	6

9	5	2	7	3	1	8	6	4
6	7	3	8	9	4	5	1	2
1	8	4	2	6	5	7	3	9
3	2	5	4	8	9	6	7	1
4	6	1	5	7	3	2	9	8
8	9	7	1	2	6	4	5	3
2	3	8	9	5	7	1	4	6
5	1	6	3	4	2	9	8	7
7	4	9	6	1	8	3	2	5

La Gazette en Yvelines - Hebdomadaire gratuit d'informations locales

Site web : lagazette-yvelines.fr - **Facebook :** La Gazette en Yvelines - **Twitter :** @GazetteYvelines

L'actualité locale de Houdan à Conflans-Sainte-Honorine en passant par chez vous !

Édité par La Gazette du Mantois, société par actions simplifiée.
Adresse : 9 rue des Valmonts
78711 Mantes-la-Ville

Directeur de publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Conception graphique :
Salim Soumaré

Un distributeur est cassé ou n'a pas été distribué ? Ecrivez à :
distrib@lagazette-yvelines.fr

Imprimeur :
Newsprint Imprimeurs
1 boulevard d'Italie
77127 Lieusaint

RÉDACTION
Vous avez une information à transmettre ?
Un événement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
8 rue Porte aux Saints
78200 Mantes-la-Jolie

Rédacteur en chef : Loris Guémart

Actualités :
Gaël Trévien
gael.trevien@lagazette-yvelines.fr

Actualités, sport, culture :
Flavien Belpaume
flavien.belpaume@lagazette-yvelines.fr

Actualités, faits divers :
Lucile Giroussens
lucile.giroussens@lagazette-yvelines.fr

Tirage : 60 000 exemplaires - ISSN : 2431-1960 - Dépôt légal : 12-2018

La Gazette en Yvelines

Offrez une meilleure visibilité à votre marque

en Yvelines

DÉCOUVREZ NOS PAGES

ACTUALITÉS
FAITS DIVERS
CULTURE
SPORT

Choisissez votre format :
Bandeau,
Quart de page,
Demi-page,
Pleine page,
Double page

Et profitez d'une visibilité optimale auprès d'un lectorat hebdomadaire de près de

50 000

lecteurs.

Contact :

pub@lagazette-yvelines.fr
Tél. 09 54 82 31 88
La Gazette en Yvelines
8, Rue Porte aux Saints,
78200 Mantes-la-Jolie